



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 12 mai 2020 à 13 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, M^e Geneviève Leduc, greffière, ainsi que Yvan Moreau, Marc Phaneuf, Catherine Bellemare, Jean Boileau, Luc Beaudoin, Mathieu Bélanger, Laurence Gillot et Melvin Jomphe.

CAUP20200512-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

13 h – Discussions sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 12 mai 2020.

3.1 **Projet numéro 120176** – Dérogations mineures – Agrandir un bâtiment mixte – 71 et 79, rue Principale – District électoral d'Aylmer – Audrey Bureau

Madame la conseillère Audrey Bureau vient clarifier la position de l'association du patrimoine. Cette association appuie le projet. Également, une association de résidents a étendu son territoire et couvre maintenant le territoire du British. Ce regroupement de citoyens n'a pas voulu prendre position en faveur ou en défaveur du projet. Madame Bureau n'a pas reçu d'oppositions de la part de citoyens ni de la Légion.

3.2 **Projet numéro 119559** – Dérogations mineures - Construire le projet de développement résidentiel Plateau Georges comprenant un projet résidentiel intégré - 50 à 248, rue de l'Encan, 9 à 268, rue Ursule-Labrosse, 10 à 94, rue Rosina-Bastien et 9 à 30, rue Fidèle-Larose - District électoral de Masson-Angers - Marc Carrière

Monsieur le conseiller Marc Carrière n'a pas reçu d'opposition pour ce projet. Il demande si la Ville a reçu des oppositions relativement à ce projet. On lui confirme que non.

4.4 **Projet numéro 120519** – Avis de présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 501-57-2020 modifiant le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 501-2005 dans le but d'abroger l'article 26.3 concernant le tarif d'un permis d'occupation temporaire du domaine public

Madame la conseillère Audrey Bureau demande que monsieur Mathieu Bélanger, directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable, explique les modifications à ce règlement. M. Bélanger donne les explications demandées et indique que cet avis de présentation est en lien avec l'avis de présentation et le dépôt du projet de Règlement numéro 873-2020 visant une occupation du domaine public pour les terrasses de restauration sur le territoire de la ville de Gatineau que l'on verra plus tard dans le caucus préparatoire.

Madame la conseillère Myriam Nadeau se joint à la rencontre.

6.1 **Projet numéro 120588** – Règlement numéro 183-14-2020 modifiant le Règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Gatineau afin de modifier les dispositions relatives aux chiens potentiellement dangereux

Madame la conseillère Renée Amyot explique les changements règlementaires qu'elle propose, soit deux nouveaux éléments : sur un terrain privé, les chiens doivent être attachés en tout temps s'il est sur un terrain non clôturé (sauf pour les terrains en zone agricole ou à l'extérieur du périmètre urbain) et l'ajout d'une catégorie de chien (chien à risque).

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon supporte ce règlement et demande d'appuyer cet item.

6.2 Projet numéro 120579 – Règlement numéro 300-31-2020 modifiant le Règlement numéro 300-2006 concernant la circulation et le stationnement dans les limites de la ville de Gatineau dans le but de modifier la période où certaines voies réservées au transport collectif sont en vigueur et de modifier les restrictions de virage à droite au feu rouge à certaines intersections sur le territoire de la ville de Gatineau

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon manifeste sa dissidence en raison des problèmes de circulation vécus dans son secteur.

14.1 Projet numéro 120583 – Soutien financier aux organismes affectés par la COVID-19

Madame la conseillère Louise Boudrias est en accord pour aider les organismes. Afin d'assurer une saine gestion des finances publiques, elle propose l'amendement suivant : les organismes dont le mandat est d'organiser des événements en 2020 et qui n'auront pas lieu doivent prévoir au budget de 2020, une somme de 20 % de leur subvention totale afin de se doter d'un fonds de réserve. Monsieur Blondin et madame Bureau sont d'accord avec cette proposition.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier indique qu'un processus de reddition de compte par les organismes est prévu. Il ajoute que la démarche et l'ensemble des mesures de cette reddition de compte seront présentées sous peu aux élus. Il s'opposera à la proposition de madame Boudrias. Plusieurs autres conseillers mentionnent qu'ils sont contre cette proposition, dont messieurs Duggan, Lajeunesse, Lanthier, Champagne et Carpentier.

Madame Boudrias indique qu'elle continue sa réflexion et que si elle dépose une demande d'amendement, elle le fera à la séance du conseil municipal.

Section 20 : Service du greffe

La greffière explique les différents arrêtés ministériels qui modifient le processus de consultation public. Messieurs les conseillers Daniel Champagne et Cédric Tessier émettent leurs commentaires et indiquent que les projets devraient continuer de cheminer.

25.2 Projet numéro 120590 – Campagne de promotion d'achat local

Madame la conseillère Audrey Bureau demande à la greffière si, à la suite de l'adoption de cet item, les documents joints au projet de résolution deviendront publics et si une modification mineure de ces documents d'ici la séance du conseil municipal créera des délais additionnels. M^e Geneviève Leduc indique que les documents joints au projet de résolution ne deviennent pas nécessairement publics par l'adoption de la résolution. Une analyse de ces documents doit être préalablement effectuée (*Loi sur l'accès à des documents publics et à la protection des renseignements personnels*, clauses de confidentialité, etc.). Pour ce qui est de la modification mineure, il s'agit de savoir de quel type de modification il s'agit avant de répondre plus précisément à cette question.

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc désire proposer la résolution.

Monsieur le maire salue cette campagne de promotion d'achat local.

29.1 Projet numéro 120545 – Avis de proposition est donné par madame la conseillère Audrey Bureau qu'à la séance du 9 juin 2020 sera déposé trois projets de résolutions pour que la Ville de Gatineau se dote de mécanismes philanthropiques

Madame la conseillère Audrey Bureau explique qu'elle est consciente de la pandémie actuelle et que cet item sera présenté à la séance du conseil municipal du mois de juillet plutôt qu'à celle du mois de juin. Ce délai supplémentaire laissera le temps à l'administration de préparer la documentation nécessaire.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 10.